

Montréal, le 1^{er} mars 2022

À LIRE ABSOLUMENT

Madame,
Monsieur,

Comme à chaque année en cette période de production des déclarations d'impôts, nous demandons votre collaboration afin de nous fournir tous les renseignements pertinents et documents nécessaires relatifs à l'année d'imposition 2021.

Nous sollicitons votre aide au bon déroulement de notre saison d'impôt, votre coopération ainsi que le respect de ces règles de base :

- a) Attendez d'avoir reçu tous vos documents avant de nous les transmettre;
- b) Compte tenu du nombre très élevé de courriels que nous recevons durant cette période, regroupez vos feuillets et documents afin de nous les faire parvenir en un seul envoi;
- c) Utilisez des courriels séparés pour transmettre les documents de chacun des membres de votre famille. Ne pas mélanger les documents de plusieurs contribuables dans un seul courriel;
- d) Privilégiez les fichiers PDF, Excel ou Word et évitez les photos;
- e) Activez rapidement votre **nouveau** portail (voir lettre ci-jointe) et utilisez-le pour déposer vos documents;
- f) Pour les propriétaires d'immeubles locatifs et travailleurs autonomes, utilisez les feuilles de travail (Excel ou PDF) disponibles sur notre site internet (www.girardassocies.com section « **Impôts** ») pour présenter vos revenus et dépenses;
- g) Obtenez de votre pharmacien le relevé annuel **détaillé** de vos prescriptions;
- h) Si vous êtes couverts par une assurance privée de soins de santé, obtenez le relevé **détaillé** des frais engagés durant l'année (on vous rappelle que la massothérapie n'est pas un soin de santé admissible);
- i) Obtenez de votre courtier votre trousse fiscale annuelle et assurez-vous que nous sommes autorisés à le contacter si nécessaire.

GIRARD & ASSOCIÉS CPA INC.

Société de comptables professionnels agréés

Tel que mentionné précédemment, nous recevrons durant les deux prochains mois une très grande quantité de courriels, appels téléphoniques et correspondances diverses. Il est donc possible que nous ne puissions vous répondre aussi rapidement que nous le souhaiterions. Soyez indulgent, notre personnel fait de son mieux pour assurer un service rapide et efficace.

Afin d'accélérer et simplifier nos procédures, nous favoriserons les signatures électroniques afin d'obtenir vos autorisations de transmission de vos déclarations d'impôts. Cependant, lorsque que vous recevrez les documents finaux, veuillez suivre les instructions qui vous seront clairement indiquées pour les documents à nous retourner avec des signatures manuscrites, ou à poster directement aux ministères.

À nouveau cette année, vous recevrez un résumé de vos déclarations fiscales avec notre note d'honoraires par la poste, et nous déposerons une copie complète de vos déclarations sur votre nouveau portail client en ligne. **Veillez noter que si vous désirez des copies complètes sur papier, des frais supplémentaires vous seront facturés.** Vous trouverez ci-joint les procédures pour vous inscrire au portail. N'hésitez pas à communiquer avec le responsable de votre dossier au besoin.

Voici un rappel des principaux documents dont nous avons besoin :

- ✓ Les feuillets, les relevés et toutes informations pertinentes que vous recevrez;
- ✓ Les relevés, sommaires des gains et pertes réalisés et bilan de revenus étrangers fournis par vos courtiers;
- ✓ La liste détaillée des médicaments (fournie par la pharmacie si possible) et de tous les autres frais médicaux.
- ✓ Il est important de remplir le **QUESTIONNAIRE À COMPLÉTER ET À RETOURNER** annexé afin que nous ayons toutes les informations pertinentes pour préparer vos déclarations d'impôts.

Nous attendons vos documents **le plus tôt possible**. Si vous avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt attention, et vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Girard + Associés CPA inc

Votre nouveau portail client

N.B. Vous devrez refaire cette procédure même si vous aviez accédé à notre portail l'an dernier car nous avons changé de fournisseur de service.

Donc, il vous faut ouvrir un nouveau compte.

Chaque client aura un portail sur lequel vous pourrez consulter vos déclarations de revenus des années 2020, 2021 et suivantes. Ce portail peut également être utilisé pour nous transmettre des documents de façon sécuritaire (on vous rappelle que l'utilisation de courriel n'est pas une façon sécuritaire de transmettre des documents confidentiels).

Pour les familles ou les personnes en couple, vous devrez nous informer si vous désirez avoir un portail individuel ou familial. Pour avoir des portails individuels, vous devrez nous fournir une adresse courriel différente pour chaque membre de votre famille. Notez toutefois que si vous utilisez un portail familial, tous les membres de la famille auront accès à ce portail et pourrons consulter tous les documents présents (vos déclarations sont toutefois protégées par un mot de passe, soit votre numéro d'assurance sociale).

Pour les clients dont nous avons déjà l'adresse courriel dans nos dossiers, vous recevrez une invitation entre le 7 mars et le 14 mars pour activer celui-ci. Veuillez suivre les instructions qui vous seront fournies.

Si vous ne recevez pas cette invitation, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante demandant la création de votre compte portail :

impots@girardassocies.com

Vous pourrez par la suite visiter notre site web au www.girardassocies.com et cliquer sur le bouton « **PORTAIL CLIENT** » en haut à droite si vous désirez y retourner par la suite.

Veillez prendre note que pour des questions de sécurité, aucune déclaration fiscale ne vous sera transmise par courriel.